

LE PRÉSIDENT :

Merci. Avez-vous d'autres questions? Commentaires? Non? Merci beaucoup, monsieur Masse. On va prendre quelques instants pour passer à la prochaine présentation.

405

M. ALAIN MASSE :

Merci.

410

LE PRÉSIDENT :

Rebonjour. Nous accueillons maintenant madame Marilyn Tremblay qui ne sera pas à l'écran, qui ne sera pas filmée. Alors, la parole est à vous.

415

Mme MARILYN TREMBLAY, citoyenne :

Merci. Ah, mon Dieu. Est-ce que le micro est ouvert?

LE PRÉSIDENT :

420

Il faut peser sur le bouton.

Mme MARILYN TREMBLAY :

425

O.K. Ah, en avant, ici? O.K. O.K. comme ça? O.K. O.K., parfait. O.K. Vous m'entendez bien? O.K., parfait. Bonjour.

Donc, aujourd'hui, moi, je vais vous présenter... En fait, j'ai fait, avec un collègue, donc un voisin, un mémoire pour le projet de la Place Versailles.

430

Alors, là, c'est sûr que j'ai seulement 10 minutes, donc je vais aller vraiment avec les points principaux.

435 Alors, dans le fond, moi, je suis résidente sur des Groseillers depuis maintenant dix ans. Donc, j'ai choisi le secteur parce que j'adorais la tranquillité. Les gens prennent soin de leur propriété. C'est un secteur également qui est sécuritaire.

440 Et ce que j'aimais aussi, c'est qu'on était proche des axes routiers, parce que moi, je dois quand même prendre le véhicule pour mon travail. Tu sais, je fais aussi de la mobilité active, je fais du vélo, je fais de la marche, mais je prends également mon véhicule, comme plusieurs personnes aussi.

445 Et je trouvais ça bien parce que c'était vraiment proche des axes routiers, donc c'était facile d'accès.

Tranquillement, c'est sûr, au fil des années, avec la... Pardon. Avec la... la construction dans le tunnel... donc, ç'a commencé un petit peu à se densifier. Il y a eu également des modifications à la signalisation, l'ajout des pistes cyclables.

450 Également, il y a eu les voies réservées pour les autobus qui étaient de 6 à 20 h, donc sur Sherbrooke, des deux côtés. Alors, c'est sûr que ça, ça enlève une voie, donc ça fait encore plus de circulation.

455 Et c'est sûr, quand il y a de la circulation, également, c'est plus... ça met également la sécurité des gens qui sont à pied en péril. Alors, dans le fond, moi, ce que... ce que je voulais vous présenter aujourd'hui, j'ai certaines préoccupations, mais je vais surtout mettre l'accent sur quelques-unes d'entre elles.

460 Alors, mes préoccupations, ça serait, comme les gens... comme le monsieur auparavant l'a dit : la hauteur des bâtiments, la densité de logements et de population, le trafic, la mobilité, la circulation, le bruit, la pollution, le dynamitage, la dépréciation de la valeur marchande des

propriétés, le stationnement, l'harmonisation avec le secteur et l'intégration des services, l'environnement et les espaces verts et l'échéancier, la durée du projet.

465 Là, je n'aurai vraiment pas le temps de tout vous parler, mais je vais aller à l'essentiel. Alors, concernant... Je vais commencer par mon premier point, qui est la hauteur des bâtiments. Donc, quand j'ai vu le plan d'aménagement, je trouvais que la hauteur, c'était carrément insensé d'aller mettre des tours d'une telle envergure quand on sait très bien, comme le monsieur le mentionnait auparavant, que le zonage dans le secteur, c'est prévu pour du deux à huit logements (sic).

470 Alors, si on compare, c'est sûr que pour les hauteurs, il faut aussi que ça aille en fonction non seulement de ce que la Ville... du zonage de la Ville, mais également, il faut que ça aille... il faut que ça se fonde aussi dans l'environnement.

475 Donc, si on prend les propriétés, exemple... Je vais juste vous donner des exemples de projet avoisinants. Dans le fond, on a Pierre-Corneille. Il y a des blocs-appartements et également des unités de condos. Donc, c'est du six étages.

480 Si je vais juste à côté, juste à côté d'ici, qui sont les Cours Versailles, j'ai des maisons de ville, j'ai des projets de condos jusqu'à quatre étages. J'ai également une résidence qui est le Symbiose, que lui, il va jusqu'à six étages.

485 Si je vais un peu plus loin, toujours dans le même secteur, j'ai le Faubourg Contrecoeur qui, lui, a des maisons de ville. Il y a des condos jusqu'à à peu près sept étages. Il y a également la RPA qui est jusqu'à huit étages.

 Il y a d'autres projets aussi dans le secteur, toujours dans l'arrondissement de Montréal Mercier, qui sont en général de quatre, de six étages, à peu près.

490 Il y a aussi un nouveau projet qui va se construire qui est sur... un petit peu à l'est de la 25, qui est les Cours Bellerive. Eux qui sont des projets qui vont accueillir des maisons de ville et également des condos qui vont jusqu'à six étages.

495 Il y a seulement deux... deux tours, en fait, qui vont être construites, qui sont respectivement de 10 et 12 étages. Par contre, c'est toujours une question d'environnement. Tu sais, à l'avant, c'est quoi? C'est la promenade Bellerive. Donc, c'est sûr qu'il y a moins d'irritants pour les propriétés qui sont alentour.

500 Moi, juste pour vous donner un petit exemple, j'ai... je suis sur des Groseillers, du côté est et dans ma cour, j'ai le bloc... les gens sont très gentils, ce n'est rien contre eux, mais j'ai le bloc de six étages directement dans ma cour.

505 Puis je vais vous dire que la vue, par rapport à mon intimité, c'est très, très, très... comment je pourrais dire? C'est problématique. Ça l'était quand j'ai acheté, c'est encore problématique. J'ai reconfiguré plusieurs fois mon extérieur, en fait, ma cour, pour essayer de... disons, de pouvoir – entre guillemets – *manager* ça.

510 Mais c'est sûr que par rapport à l'intimité, c'est très contraignant. Ça fait qu'imaginez juste en biais, juste à côté, il va y avoir une tour prévue de 12 étages, ce qui est le double. Ça n'a aucun sens.

Je l'ai dans les photos, soit dit en passant, la photo de ma cour. C'est comme la... la page numéro 6, si jamais vous voulez voir. Donc, c'est sûr qu'il y a une question d'environnement. Et il y a une question...

515 **LE PRÉSIDENT :**

C'est vous qui avez la manette, je crois, pour...

520 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

Ah, O.K., excusez-moi, O.K. Oh mon Dieu, je ne sais pas trop comment la... Ah, O.K., c'est parfait. O.K. Voici. Ça, c'est des photos et d'intérieur et d'extérieur, quand je suis sur le balcon et quand je suis à l'intérieur de ma propriété.

525 Là, je ne sais vraiment pas comment zoomer, par exemple, puis je sais que je n'ai pas beaucoup de temps. Mais tu sais, c'est ça que ça donne.

530 On voit la clôture, là, justement, de ma cour, sur la photo de gauche. Tu sais, c'est quand même très contraignant, avoir déjà un bloc. Là, on imagine un 12 étages qui est le double, parce que ça, c'est un six étages.

Et on imagine également du 25 qui va être pas loin de là, juste un peu en arrière. Et des hauteurs de... bon, de 12, 18, 22 étages, ça n'a aucun sens de faire ça là.

535 Moi ce que je ferais, ce que je recommanderais, c'est vraiment qu'il n'y ait pas de dérogation et qu'on y aille avec le secteur qui est 14-T2, où la hauteur permise est de huit logements... huit étages, pardon.

540 Également, côté densification, c'est sûr que si on regarde à Montréal, la moyenne de personnes par ménage, c'est 2,3 personnes. Si on regarde dans Montréal Mercier, c'est deux personnes.

Alors, si je regarde aussi la densité dans le même secteur, c'est de 53,54 personnes par hectare. Donc, si je prends 17 hectares, techniquement, ça serait un projet de 455 unités.

545 On sait que la Ville de Montréal a des projets de densification, donc ça, tu sais, je ne suis pas contre non plus. Il y a des prévisions également qui ont été faites dans le schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération, qui a été fait en 2015, mais qui ne semble pas avoir eu de modifications particulières.

550 Donc, pour le site, les densités allaient... Là, on parle d'une densification qui était prévue en étant forte, qui allait de 30 à 150. Pour cet emplacement-là, la densité était prévue de 110, ce qui est quand même beaucoup.

555 Si je fais 17 hectares fois 110, j'arrive à 1 870 unités. Tu sais, tout ça pour garder quand même un certain confort de vie également, donc, et dans le projet, et pour les résidents.

560 Donc, ça donnerait un 3 740 personnes, ce qui est quand même beaucoup, ce qui est quand même déjà considérable. Donc, je ne vois pas le point d'aller mettre 10 000... au-dessus de 10 000 personnes dans cet espace-là.

565 Parce que c'est sûr que ça peut mettre une... et une pression sur les infrastructures, ça peut avoir des incidences sur le prix des logements, des impacts environnementaux. Ça peut faire même des inégalités sociales, problèmes de santé publique, etc.

570 Alors, voici, ça, c'était mon second point. Dans le fond, ça, c'était mes deux points assez importants.

575 Côté, aussi, durée du projet, c'est sûr que là, on est tout le temps dans les travaux avec la 25, avec... Tu sais, ça pose beaucoup de problèmes.

580 Donc, si on regarde du côté, exemple, du Faubourg Contrecoeur, eux, ils ont 38 hectares. Pour le côté résidentiel, ç'a pris 12 ans à réaliser.

585 Donc, moi, je me dis : là, on a moins que le double (sic), donc on a 17 hectares, ça fait que moi, sincèrement, je mettrais ça... je diviserais par deux, je mettrais ça sur six ans.

590 Parce qu'à un moment donné, c'est sûr que pour nous, les citoyens, tu sais, les travaux sont comme... on est tout le temps dans un chantier de construction, donc ça devient quand même contraignant.

595 Également... Je ne sais pas combien il me reste de temps parce que j'ai comme vraiment beaucoup de matière, mais je veux me concentrer sur le principal...

585 **LE PRÉSIDENT :**

Il vous reste deux minutes.

590 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

Deux minutes? O.K., parfait. Est-ce que je peux aller à mon... O.K., oui, non, je vais me parler à moi-même, là. O.K. Ah! Est-ce que ça fonctionne?

595 **LE PRÉSIDENT :**

Ça ne s'affiche pas, donc ça n'a pas fonctionné.

Mme MARILYN TREMBLAY :

600 En tout cas, ça... O.K., c'est... O.K., est-ce que vous pouvez aller... est-ce qu'il y a quelqu'un d'autre qui commande le schéma? Ah.

605 Bien, en même temps que je fais ça, il y a d'autres moyens aussi de... densifier, pardon, que de le faire en hauteur. Donc, on parle, exemple, de l'élimination d'hôtels parce que ça, c'est une densification temporaire.

On parle également de créer... comme ils ont fait des îlots, ça, c'est quand même très bien. Des immeubles adjacents, etc.

610 Et je vais aller tout de suite à mon... Est-ce que je peux revenir en arrière ou il faut... ça va toujours de l'autre côté? Ou... La flèche rouge? O.K., oui, c'est bon. Ah! O.K. Bon, parfait, c'est bon. Je m'excuse, je ne suis pas très ordinateur.

615 Donc, ici, dans mon schéma, vous voyez que je ne suis pas architecte. Par contre, j'ai repris sur Infolot, le terrain, en fait. Donc, moi, ce que je suggérerais, c'est vraiment qu'il y ait des édifices

qui vont en hauteur, soit de deux à huit... Bien, même, ça pourrait être un, là. Mais de deux à huit logements (sic).

620 Donc, j'irais en hauteur vers la 25. Donc, vers la 25 et Sherbrooke. Donc, du côté est. Et ensuite de ça, je ne mettrais pas nécessairement les... Moi, ce que je mettrais, c'est les bâtisses qui sont plus grandes, les plus grandes hauteurs, pour que ça n'obstrue pas la vue, donc je les mettrais vraiment vers la 25.

625 Question... ça peut être même une question pour le promoteur de vendre pour la visibilité. Ça peut être également bon pour désengorger le site. Ça peut être bon aussi pour l'accès. Donc, au moins, on n'aurait pas toute cette congestion ailleurs.

Je mettrais aussi un accès du projet au métro, donc pour faciliter la sécurité piétonnière...

630 **LE PRÉSIDENT :**

Il vous reste une minute.

635 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

O.K., parfait. Je mettrais également un parc au coin de Pierre-Comeille et Trianon. Donc, espaces verts aussi ailleurs. Comme vous voyez, j'ai dessiné des petits arbres ici.

640 Et du stationnement. Il y a une zone ici, juste en bas de mon plan, un terrain qui appartient à la Ville de Montréal où il y a les fils à haute tension. L'autre terrain qui est déjà à la Place Versailles, je m'en servais comme stationnement. L'autre terrain qui appartient à la RTM, donc, ça, on l'oublie.

645 Ici, la zone de taxi, je mettrais à double sens. Ici, autobus, je mettrais des heures, et non pas entre 6 et 20 h, mais aux heures de pointe.

Ensuite, circulation à vélo à l'intérieur du projet. Donc, pistes cyclables à l'intérieur, donc c'est plus sécuritaire.

650 Et je mettrais également les logements modiques, sociocommunautaires aux extrémités pour favoriser l'homogénéité, et les stationnements étagés également aux extrémités.

LE PRÉSIDENT :

655 D'accord. Merci beaucoup.

Mme MARILYN TREMBLAY :

Merci.

660 **LE PRÉSIDENT :**

Alors, vous avez eu 10 minutes.

Mme MARILYN TREMBLAY :

665 Oui.

LE PRÉSIDENT :

670 Et nous, on a maintenant une période de 10 minutes de questions.

Mme MARILYN TREMBLAY :

675 Parfait.

LE PRÉSIDENT :

Alors, qui commence?

680

Mme LORÈNE CRISTINI :

Oui, dans votre rapport, à un moment, vous parlez de mixité. Vous dites que c'est un problème. Je voudrais juste plus de détails là-dessus. En quoi la mixité pour vous est un problème? Quelle mixité?

685

Mme MARILYN TREMBLAY :

La mixité dans quel sens, excusez-moi?

690

Mme LORÈNE CRISTINI :

Bien, justement, c'est ça que je voulais savoir. Je pense que vous parlez des logements, vous parlez de... Je vais essayer de retrouver...

695

Mme MARILYN TREMBLAY :

Bien, c'est parce que s'ils sont... Je trouve que c'est important parce que s'ils sont aux opposés, je trouve que tu sais, ça amène une belle mixité, là. C'était dans ce sens-là, oui.

700

Mme LORÈNE CRISTINI :

O.K., vous parlez seulement de la mixité d'usage?

705

Mme MARILYN TREMBLAY :

Bien, je ne sais pas si c'est ça votre question. Ah, mixité d'usage?

Mme LORÈNE CRISTINI :

710 Oui, vous parlez de la mixité d'usage.

Mme MARILYN TREMBLAY :

715 Par rapport à l'hôtel? Je ne suis pas certaine de comprendre votre question.

Mme LORÈNE CRISTINI :

Vous parlez aussi des hauteurs massives, du nombre de logements...

720 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

Oui.

Mme LORÈNE CRISTINI :

725 ...durée de la réalisation. Enfin, dans « mixité », vous mettez beaucoup de choses. Est-ce que...

Mme MARILYN TREMBLAY :

730 La mixité? Bien, je ne sais pas, il faudrait juste être plus spécifique. Si j'essaie de voir... Ah, mixité de... O.K., vous êtes dans le cercle bleu, c'est ça? Oui...

Mme LORÈNE CRISTINI :

735 Bien, en fait, à la page 20, vous parlez de la mixité d'usage qui est un enjeu et à la page 4...

Mme MARILYN TREMBLAY :

740

Bien, ce n'était pas dans le sens d'enjeu. C'était plus pour densifier. Il y a moyen, exemple, d'ériger des bâtiments, et en copropriété, et à usage mixte.

745

Exemple... Je vais donner juste un exemple par rapport à ça. Un hôtel versus un condotel. Un condotel, on a des logements, donc on vient densifier. Un hôtel, c'est une densification qui est temporaire. C'est dans ce sens-là. Je ne sais pas si je réponds à votre question, par exemple.

Mme LORÈNE CRISTINI :

750

Oui. Mais en fait, ça... Juste votre incompréhension à ma question me fait comprendre ce que vous vouliez dire, donc c'est bon. C'est parfait. J'ai bien compris.

Mme MARILYN TREMBLAY :

755

O.K.

LE PRÉSIDENT :

760

Danielle, est-ce que tu as une question?

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Vous avez parlé aussi... J'essaie de trouver à quelle page, là, mais je ne le revois pas.

765

Mme MARILYN TREMBLAY :

Oui.

770 **Mme DANIELLE SAUVAGE :**

Que vous craignez la dépréciation des valeurs marchandes de la propriété...

775 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

Tout à fait.

Mme DANIELLE SAUVAGE :

780 ...suite à la durée des travaux, sans doute, ou...

Mme MARILYN TREMBLAY :

785 Suite à la durée des travaux, suite à la densification, suite... Tu sais, on vient quand même construire toute une ville dans ce secteur-là, qui est hautement densifié. Les hauteurs très importantes.

790 Donc, c'est sûr que tu sais... Je vais vous donner l'exemple... Bien, je l'ai donné avec ma propriété, mais tu sais, je ne serai pas la seule qui va avoir des vues affectées. Autant des façades sur les rues avoisinantes que les cours qui vont être affectées par les hauteurs des bâtiments.

795 Une cour qui est plus privée versus une cour qui a un bloc en arrière, qui est quand même... Là, on parle dans le plan de hauteurs quand même assez massives. C'est sûr que ça affecte les valeurs des propriétés, là. On ne peut pas me dire que ça n'affectera pas, là, tu sais.

Ça fait que oui, effectivement, ça peut affecter. Ou juste d'être dans une zone de construction pendant des années, c'est sûr... Il y a une question d'accessibilité. C'est sûr que ça peut venir affecter.

800 Tout ce qui est une nuisance, que ça soit temporaire ou permanente, quand on met une propriété en vente, ça peut avoir un impact sur notre prix de vente également.

Je fais également, dans mon rapport, des recommandations par rapport à ça. Je suis dans l'immobilier, donc...

805

Mme DANIELLE SAUVAGE :

Merci.

810

LE PRÉSIDENT :

Tantôt, vous avez référé à l'hôtel qui était un usage temporaire ou à court terme.

815

Mme MARILYN TREMBLAY :

Oui.

820

LE PRÉSIDENT :

Mais qu'est-ce qui vous fait prétendre ça? Pourtant, dans un développement mixte comme ça, il y aura des bureaux, des commerces, des résidences, un hôtel, des écoles.

825

Mme MARILYN TREMBLAY :

Bien, c'est...

830

LE PRÉSIDENT :

Mais pourquoi un hôtel, à votre avis, ça n'a pas sa place à un endroit comme ça?

Mme MARILYN TREMBLAY :

835 Des commerces de proximité, ça va, dans un espace comme celui-là. Je trouve juste que l'objectif de la Ville de Montréal, c'est de densifier, donc si on veut densifier sur , disons, un terme qui n'est pas court, je ne sais pas qu'est-ce que l'hôtel vient faire dans cette équation-là.

840 Surtout qu'il y a un... je sais qu'ils veulent aller mettre des hôtels et de la densification proche des métros, proche des trains. Ça, je le comprends également. Par contre, tu sais, on a déjà le StarCité qui va servir d'hôtel.

845 J'imagine, ici... Bien là, je ne le sais pas. J'imagine qu'ils ont un autre projet. Peut-être que c'est pour ça qu'ils veulent mettre un hôtel là. Par contre, je ne sais pas à quel point ça densifie parce que l'hôtel, les gens viennent, ils partent. Ce n'est pas des gens qui sont résidents. À moins... à moins qu'il y ait quelque chose qui m'échappe.

LE PRÉSIDENT :

Bien, c'est usage. C'est plus un service pour le développement.

850 **Mme MARILYN TREMBLAY :**

Oui, effectivement, c'est plus un service, mais ça ne remplit pas nécessairement un objectif de densification. C'est juste dans ce sens-là.

855 **LE PRÉSIDENT :**

Mais j'ai devant moi votre croquis.

Mme MARILYN TREMBLAY :

860 Oui, oui.

LE PRÉSIDENT :

865 C'est sûr que le promoteur, la Ville, l'arrondissement ont présenté un développement qui est très différent.

Mme MARILYN TREMBLAY :

870 Oui, tout à fait.

LE PRÉSIDENT :

875 Mais si on regarde le projet qui a été développé par le promoteur, ça serait quoi... sans tout refaire au complet, ça serait quoi les améliorations principales que vous verriez?

Mme MARILYN TREMBLAY :

880 Premièrement, plus d'espaces verts parce que le taux d'implantation est de 47 %, donc ça veut dire que la moitié du terrain est construite. Donc, plus d'espaces verts sans enlever le verdissement aux toits.

885 Également, des... si je regarde... bien, il y a les hauteurs. Il y a réduire le nombre d'unités, effectivement. Il y a mettre également une école... pardon, il y a déjà l'école. Surdimensionner l'école parce que le besoin est criant aussi dans le secteur.

Parce que même les gens qui vivent, exemple, sur marue, l'école est en bas de Sherbrooke et non pas... ce n'est pas l'école d'à côté. Donc, il y a une demande, déjà, qui est forte.

890 Et puis également mettre un CPE, tant qu'à mettre une école à côté. Les stationnements souterrains, optimiser le tout. Garder quand même des stationnements sur la rue. Et étagés, je ne sais pas ça peut avoir jusqu'à combien d'étages. Je figurais peut-être un quatre étages, mais ça pourrait être une option, oui.

895 Ah, puis mettre aussi... tu sais, avoir... parce que moi, il faut juste dire que je ne suis pas contre un projet. Je trouve que ça peut amener une belle vitalité au secteur. La seule chose, c'est qu'il faut quand même que ça fasse du sens dans l'environnement, puis que ça ne brime pas les citoyens non plus, tu sais.

900 Puis il y a aussi d'autres choses, j'en parle dans mon rapport. C'est sûr que tu sais, il y a d'autres choses qui peuvent être faites en termes écologiques. Ça, je n'en ai pas beaucoup parlé, là, mais j'en parle aussi là-dedans, côté écologique, côté innovations, durabilité, etc.

905 Et de l'attraction aussi. Tu sais, un parc, je n'ai pas vu ça, là, mais est-ce qu'il y a des jeux pour enfants? Des jeux pour adultes? Des choses... tu sais, quelque chose qui... qu'il fait bon de vivre à cet endroit-là, tu sais?

LE PRÉSIDENT :

Vous aviez d'autres questions?

910 **Mme LORÈNE CRISTINI :**

Oui, j'ai peut-être une question. Vous parlez de... pardon, des pistes cyclables.

Mme MARILYN TREMBLAY :

915

Oui.

Mme LORÈNE CRISTINI :

920

En fait, vous élimineriez complètement dans le schéma tout trajet en voiture à l'intérieur du site? Ou...

Mme MARILYN TREMBLAY :

925

Ah, non, non. Ce qui est en jaune, c'est des rues.

Mme LORÈNE CRISTINI :

930

O.K., c'est des rues? Donc, pistes cyclables et voitures?

Mme MARILYN TREMBLAY :

935

Bien, vous voyez, c'est parce que les vélos sont en petit, là. C'est parce que j'essaie... tu sais, je ne suis pas experte dans le dessin, là, mais les pistes cyclables, c'est où est-ce que vous...
Oups.

Mme LORÈNE CRISTINI :

940

O.K.

Mme MARILYN TREMBLAY :

945

Où est-ce que vous voyez les pointillés.

Mme LORÈNE CRISTINI :

Ah, d'accord, je comprends.

950

Mme MARILYN TREMBLAY :

Les pistes cyclables sont dans le projet, je trouve que c'était plus sécuritaire pour les vélos. Et ça laisse quand même des rues pour circuler. La seule chose que j'aurais faite par rapport à ça,

955 c'est qu'autour du projet, j'aurais fait des voies... En fait, j'aurais même un peu empiété sur le terrain de la Place Versailles pour aller chercher quatre voies.

Donc, quatre voies sur Pierre-Corneille, quatre voies sur Trianon. Ça peut être des voies pour stationner.

960 Il y a également quelque chose que je peux mentionner, c'est que les véhicules d'urgence, s'il y a juste deux voies, puis des fois, il y a de la congestion, surtout en amenant autant de personnes sur le même site...

965 Donc, tu sais, ça peut être aussi une question de s'en servir pour les véhicules d'urgence qui, soit dit en passant, peuvent desservir juste de 12 à 13 étages, mais vraiment collés sur une bâtisse.

970 Donc là, c'est sûr qu'ils sont... si on mettait un projet où les immeubles sont trop grands, bien là, c'est d'autres coûts pour amener d'autres effectifs, d'autres types d'effectifs, d'autres ressources d'urgence.

LE PRÉSIDENT :

975 Merci. Est-ce qu'on a d'autres questions? Merci pour votre participation.

Mme MARILYN TREMBLAY :

Merci à vous.

980 **LE PRÉSIDENT :**

On revient bientôt avec la prochaine présentation. Merci.